

Trois-Rivières, le 24 octobre 2019

Notre cause est juste!

Bonjour,

Si le Comité de Solidarité est toujours bien vivant plus de 46 ans après sa création c'est en raison des justes causes qu'il défend mais aussi de la fidélité de celles et ceux qui partagent ces causes et soutiennent notre organisation

Il est en effet juste de s'opposer aux politiques qui favorisent les inégalités et qui contraignent des milliards de personnes à vivre dans des conditions inhumaines.

Comme il est légitime de s'opposer au « tout à l'économie et à l'argent » qui enfonce chaque jour davantage le monde dans **une crise climatique aux conséquences catastrophiques**.



Il est tout à fait pertinent de répéter à nos dirigeants, soucieux d'abord de leur réélection et influencés par de puissantes entreprises multinationales, qu'ils doivent en faire plus et **veiller au bien commun**.

Comme il est impérieux de combattre la **militarisation croissante de nos sociétés**, la relance de la **course aux armements** et le **commerce des armes**, sources de gaspillage colossal et de conflits toujours plus meurtriers et contreproductifs.

Autre juste cause inhérente à notre mission, celle de la défense du droit des peuples à l'autodétermination, notamment celle du **peuple palestinien en quête d'un pays libéré du joug de l'occupation israélienne**.

La mission de solidarité et de justice du Comité de Solidarité, nous la poursuivons en toute bonne foi, avec cette conviction profonde qu'il est possible d'améliorer ce monde malgré l'attraction qu'exercent le pouvoir, la richesse et la cupidité sur nombre de personnes.

Chaque jour, des millions de gens luttent contre le découragement et combattent le cynisme en agissant concrètement pour construire un monde solidaire, démocratique, équitable, pacifique et écologique. Ils le font dans des organisations en Afrique, en Haïti, en Amérique latine, en Europe, et bien sûr aussi au Québec, notamment au Comité de Solidarité.

Ce mouvement ne s'arrêtera pas et nous en serons tant et aussi longtemps que nous pourrons compter sur la militance de bénévoles engagés-es et sur le soutien financier de personnes soucieuses, comme vous, de justice et de solidarité.

Pourrons-nous compter sur votre soutien cette année?

Avec nos plus sincères remerciements, veuillez accepter nos salutations solidaires.



Jean-Claude Landry
Président du conseil d'administration

**J'appuie le Comité de Solidarité !
Parce qu'un
autre monde est possible !**

Votre don vous coûte moins cher que vous le pensez !

Saviez-vous que votre don au Comité de Solidarité peut vous donner droit à un remboursement d'impôt pouvant aller jusqu'à 50 % (de vos dons) selon votre situation fiscale ?

Crédit d'impôt pour dons de charité du gouvernement fédéral
15 % sur la première tranche de 200 \$ / 29 % sur la partie qui excède 200 \$



Crédit d'impôt pour dons de charité du gouvernement du Québec
20 % sur la première tranche de 200 \$ / 24 % sur la partie qui excède 200 \$



EXEMPLE A

Guylaine a fait des dons à divers organismes de charité pour un montant total de 600 \$.

	1 ^{re} tranche de 200 \$ de dons	Partie des dons qui excède 200 \$ (400 \$)
Fédéral	15 % = 30 \$	29 % = 116 \$
Québec	20 % = 40 \$	24 % = 96 \$
TOTAL	70 \$	212 \$

Crédit d'impôts totaux : 282 \$ (47 %)

Les dons totalisant 600 \$ faits par Guylaine lui ont coûté en fait seulement 318 \$.

EXEMPLE B

Benoit a fait un don à un seul organisme de charité pour un montant total de 100 \$.

	1 ^{re} tranche de 200 \$ de dons	Partie des dons qui excède 200 \$
Fédéral	15 % = 15 \$	0 \$
Québec	20 % = 20 \$	0 \$
TOTAL	35 \$	0 \$

Crédit d'impôts totaux : 35 \$ (35 %)

Le don de 100 \$ fait par Benoit lui a coûté en fait seulement 65 \$.



Deux façons de participer à la campagne de financement du Comité de Solidarité

1

En postant votre chèque dans
l'enveloppe ci-jointe et en
complétant le coupon-réponse.

Chèque à l'ordre de :

CSTM - Fonds de charité
942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières
(QC) G9A 3X6

2

EN LIGNE
de façon sécuritaire

www.cs3r.org/don